



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test_guidelines/de/list.jsp zu finden.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp.



TG/207/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 9 avril 2003

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

<p>CALIBRACHOA <i>(Calibrachoa Llave & Lex.)</i></p>

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) * :

<i>latin</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Calibrachoa</i> Llave & Lex. <i>Calibrachoa</i> Cery	Calibrachoa	Calibrachoa	Calibrachoa	Calibrachoa

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/3, "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "Introduction générale") et les documents "TGP" qui s'y rapportent.

Autres documents connexes de l'UPOV : TG/212/1

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Durée des essais	3
3.2 Lieu des essais	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 Catégories de caractères	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5 Légende	6
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	14
9. BIBLIOGRAPHIE.....	17
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	18

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés du genre *Calibrachoa* Llave & Lex., de la famille des solanacées. Les présents principes directeurs ne s'appliquent pas aux variétés du genre *pétunia*, qui font l'objet des principes directeurs d'examen du *pétunia* (TG/212/1).

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

25 boutures racinées.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Durée des essais*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas de faire apparaître certains caractères de la variété qui sont utiles pour l'examen DHS, un lieu supplémentaire d'essai est admis.

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être faites à l'époque de la pleine floraison.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.4.2 Chaque essai doit être conçu de manière à porter sur un total de 20 plantes au minimum.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations déterminées par mesure ou dénombrement doivent porter sur 10 plantes ou sur des parties prélevées sur chacune des 10 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

La durée minimale des essais recommandée sous la section 3.1 tient compte, d'une manière générale, de la nécessité de s'assurer que les différences éventuellement observées dans un caractère sont suffisamment reproductibles.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qui par son expression est un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore un caractère pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs

d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une seule plante hors-type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il ou elle présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés similaires soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Limbe : panachure (caractère 7);
- b) Fleur : type (caractère 14);
- c) Lobe de la corolle : nombre de couleurs de la face supérieure (non compris les nervures) (caractère 17);
- d) Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure (caractère 18) avec les groupes suivants :

- Gr. 1 : blanc
- Gr. 2 : jaune
- Gr. 3 : jaune orangé
- Gr. 4 : rouge
- Gr. 5 : rose-bleu

- Gr. 6 : rouge-bleu
- Gr. 7 : rouge-pourpre
- Gr. 8 : pourpre
- Gr. 9 : violet
- Gr. 10 : violet-bleuté

e) Lobe de la corolle : netteté des veines sur la face supérieure (caractère 21)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir la section 6.1.2

- QL Caractère qualitatif – voir la section 6.3
- QN Caractère quantitatif – voir la section 6.3
- PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir la section 6.3

- (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	Plant: growth habit	Plante: port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
QL	upright	dressée	aufrecht	erecto	Sunbelbu	1
	creeping	rampante	kriechend	trepador	Sunbelkubu	2
2. (*)	Plant: height	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	short	courte	niedrig	baja	Lazzpersa	3
	medium	moyenne	mittel	media	Sunbelpi	5
	tall	haute	hoch	alta	Sunbelbu	7
3. (*) (+)	Shoot: length	Tige: longueur	Trieb: Länge	Brote: longitud		
QN	short	courte	kurz	corto	Sunbelkuopi	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Lazzpersa	5
	long	longue	lang	largo	KLEC00070	7
4. (*)	Leaf blade: length	Limbe: longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN	short	court	kurz	corto	Kiecabul	3
	medium	moyen	mittel	medio	KLEC00070	5
	long	long	lang	largo	Sunbelchipi	7
5. (*)	Leaf blade: width	Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN	narrow	étroit	schmal	estrecho		3
	medium	moyen	mittel	medio	Lazzpersbon	5
	broad	large	breit	ancho	Sunbelkuopi	7
6. (+)	Leaf blade: shape of apex	Limbe: forme du sommet	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del ápice		
PQ	narrow acute	aigu étroit	schmalspitz	agudo estrecho	KLEC00070	1
	broad acute	aigu large	breitspitz	agudo ancho	Sunbelchipi	2
	obtuse	obtus	stumpf	obtus		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7. (*)	Leaf blade: variegation	Limbe: panachure	Blattspreite: Panaschierung	Limbo: variegado		
QL	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente		9
8. (*)	<u>Non-variegated varieties only:</u> Leaf blade: green color of upper side	<u>Variétés non panachées seulement:</u> Limbe: couleur verte de la face supérieure	<u>Nur Sorten ohne Panaschierung: Blattspreite: Grünfärbung der Oberseite</u>	<u>Sólo variedades no variegados:</u> Limbo: color verde del haz		
QN	light	claire	hell	claro	Sunbelkuopi	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Sunbelchipi	5
	dark	foncée	dunkel	oscuro		7
9.	Petiole: length	Pétiole: longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
QN	absent or very short	absent ou très court	fehlend oder sehr kurz	ausente o muy corto		1
	short	court	kurz	corto		3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	long	long	lang	largo		7
10.	Pedice: length	Pédicelle: longueur	Blütenstiel: Länge	Pedícelo: longitud		
QN	short	court	kurz	corto	Sunbelbu	3
	medium	moyen	mittel	medio	Sunbelkubu	5
	long	long	lang	largo	Sumcali 01	7
11. (*) (+)	Sepal: length	Sépale: longueur	Kelchblatt: Länge	Sépalo: longitud		
QN	short	court	kurz	corto	Sunbelkuopi	3
	medium	moyen	mittel	medio	Sunbelkubu	5
	long	long	lang	largo	Sunbelpi	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
12. (* (+)	Sepal: width (longest part which is not fused)	Sépale: largeur (partie la plus longue non soudée)	Kelchblatt: Breite (längste, nicht verwachsene Stelle)	Sépalo: anchura (parte larga no soldada)		
QN	narrow	étroit	schmal	estrecho	Sunbelpi	3
	medium	moyen	mittel	medio	Sunbelkubu	5
	broad	large	breit	ancho	KLEC99R14	7
13.	Sepal: anthocyanin coloration	Sépale: pigmentation anthocyanique	Kelchblatt: Anthocyanfärbung	Sépalo: pigmentación antociánica		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Sunbelkuho	1
	present	présente	vorhanden	presente	Lazzpersa	9
14. (*	Flower: type	Fleur: type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
QL	single	simple	einfach	único		1
	double	double	gefüllt	doble		2
15. (* (+)	Flower: diameter	Fleur: diamètre	Blüte: Durchmesser	Flor: diámetro		
QN	small	petit	klein	Pequeño	Sunbelbu	3
	medium	moyen	mittel	Medio	Sumcali 01	5
	large	grand	groß	Grande	KLEC99R14	7
16. (+)	Flower: degree of lobing	Fleur: découpage du bord	Blüte: Stärke der Lappung	Flor: grado de lobulado		
QN	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	medio		5
	strong	forte	stark	fuerte		7

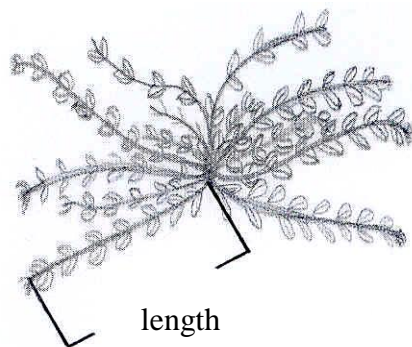
	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17. (*)	Corolla lobe: number of colors of upper side (excluding veins)	Lobe de la corolle: nombre de couleurs de la face supérieure (non compris les nervures)	Kronlappen: Anzahl Farben der Oberseite (ohne Blütenröhre)	Lóbulo de la corola: número de colores de la parte superior (excluyendo los nervios)		
QL	one	une	eine	uno		1
	two	deux	zwei	dos		2
	more than two	plus de deux	mehr als zwei	más de dos		3
18. (*)	Corolla lobe: main color of upper side	Lobe de la corolle: couleur principale de la face supérieure	Kronlappen: Hauptfarbe der Oberseite	Lóbulo de la corola: color principal de la parte superior		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar el número de referencia)		
19. (*)	<u>For bi- and multi- colored varieties only:</u> Corolla lobe: secondary color of upper side (as for 17)	<u>Variétés bi et multicolores seulement:</u> Lobe de la corolle: couleur secondaire de la face supérieure (comme pour 17)	<u>Nur für zwei- und mehrfarbige Sorten:</u> <u>Kronlappen:</u> Sekundärfarbe der Oberseite (wie für 17)	<u>Sólo para variedades bicolores y multicolores:</u> Lóbulo de la corola: color secundario de la parte superior (como para 17)		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar número de referencia)		
20.	<u>For multi-colored varieties only:</u> Corolla lobe: tertiary color of upper side (as for 17)	<u>Variétés multicolores seulement:</u> Lobe de la corolle: couleur tertiaire de la face supérieure (comme pour 17)	<u>Nur für mehrfarbige Sorten:</u> Kronlappen: Tertiärfarbe der Oberseite (wie für 17)	<u>Sólo para variedades multicolores:</u> Lóbulo de la corola: color terciario de la parte superior (como para 17)		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. (*)	Corolla lobe: conspicuousness of veins on upper side	Lobe de la corolle: netteté des nervures sur la face supérieure	Kronlappen: Ausprägung der Aderung auf der Oberseite	Lóbulo de la corola: evidencia de los nervios de la parte superior		
QN	absent or very weak	absente ou très peu nette	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Sunbelkuho	1
	weak	peu nette	gering	débil	Sunbelkubu	3
	medium	moyenne	mittel	media	Lazzpersa	5
	strong	forte	stark	fuerte	KLEC00070	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
22.	Corolla lobe: main color of lower side	Lobe de la corolle: couleur de la face inférieure	Kronlappen: Hauptfarbe der Unterseite	Lóbulo de la corola: color principal de la parte inferior		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar número de referencia)		
23. (+)	Corolla lobe: shape of apex	Lobe de la corolle: forme du sommet	Kronlappen: Form der Spitze	Lóbulo de la corola: forma del ápice		
PQ	cuspidate	cuspidé	mit aufgesetzter Spitze	cuspidado		1
	rounded	arrondi	abgerundet	redondeado		2
	truncate	tronqué	abgeflacht	truncado		3
	emarginate	émarginé	eingesenkt	emarginado		4
24. (+)	Corolla tube: maximum length	Tube de la corolle: longueur maximale	Kronröhre: maximale Länge	Tubo de la corola: longitud máxima		
QN	short	court	kurz	corto		3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	long	long	lang	largo		7
25. (*)	Corolla tube: main color of inner side	Tube de la corolle: couleur principale de la face intérieure	Kronröhre: Hauptfarbe der Innenseite	Tubo de la corola: color principal de la parte interna		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
26.	Corolla tube: conspicuousness of veins on inner side	Tube de la corolle: netteté des nervures sur la face intérieure	Kronröhre: Stärke der Aderung an der Innenseite	Tubo de la corola: evidencia de los nervios de la parte interna		
QN	absent or very weak	absente ou très peu nette	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	peu nette	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte		7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9

8. Explications du tableau des caractères

Add. 3 : Tige : longueur



Add. 6 : Limbe : forme du sommet



1
aigu étroit



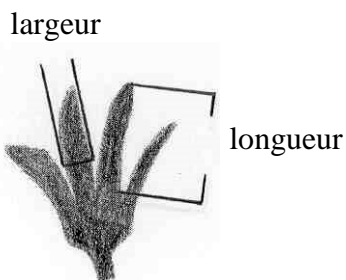
2
aigu large



3
obtus

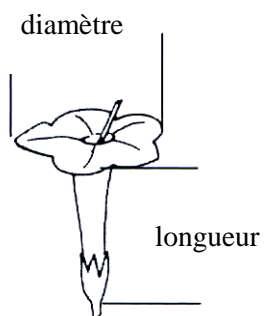
Add. 11 : Sépale : longueur

Add. 12 : Sépale : largeur

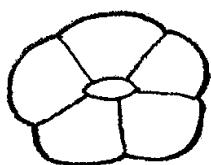


Add. 15 : Fleur : diamètre

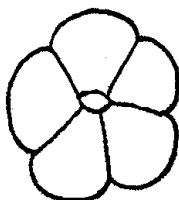
Add. 24 : Tube de la corolle : longueur maximale



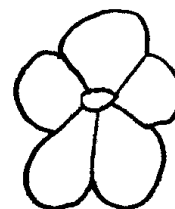
Add. 16 : Fleur : découpeure du bord



3
faible



5
moyenne



7
forte

Add. 23 : Lobe de la corolle : forme du sommet



1
cuspidé



2
arrondi



3
tronqué



4
émarginé

<i>Variété exemple : nom de la variété</i>	<i>Indication associée</i>
KLEC00070	MiniFamous Dark Blue
KLEC99R14	Carillion Big Blue
Sunbelbu	Million Bells Blue
Sunbelchipi	Million Bells Cherry
Sunbelkubu	Million Bells Trailing Blue
Sunbelkuho	Million Bells Trailing White
Sunbelkuopi	Million Bells Trailing Soft Pink
Sunbelpi	Million Bells Pink

9. Bibliographie

Wijsman, H.J.W. (1982): On the Interrelationships of Certain Species of *Petunia* I. Taxonomic Notes on the Parental Species of *Petunia* Hybrida. Acta Bot. Neerl. 31 (5/6), pp. 477-490.

Wijsman, H.J.W. and de Jong, J.H. (1985): On the Interrelationships of Certain Species of *Petunia* IV. Hybridization Between *P. linearis* and *P. calycina* and Nomenclatorial Consequences in the *Petunia* Group. Acta Bot. Neerl. 34 (3), pp. 337-349.

Wijsman, H.J.W. (1990): On the Interrelationships of Certain Species of *Petunia* VI. New Names for the Species of *Calibrachoa* Formerly Included Into *Petunia* (Solanaceae). Acta Bot. Neerl. 39 (19), pp. 101 and 102.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Genre		
1.1.1 <i>Nom latin</i>	<input type="text" value="Calibrachoa Llave & Lex."/>	
1.1.2 Nom commun	<input type="text" value="CALIBRACHOA"/>	
1.2 Espèce (à compléter)		
1.2.1 <i>Nom latin</i>	<input type="text"/>	
1.2.2 Nom commun	<input type="text"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

Dénomination proposée
(le cas échéant)

Référence de l'obtenteur

4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété issue d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la(les) variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte []
(indiquer le lieu et la date, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (indiquer la méthode) []

4.2.2 Semences []

4.2.3 Autre []
(préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen, prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Limbe : panachage (7)		
absent		1[]
présent		9[]
5.2 Fleur : type (14)		
simple		1[]
double		2[]
5.3 Fleur : diamètre (15)		
petit	Sunbelbu	3[]
moyen	Sumcali 01	5[]
grand	KLEC99R14	7[]
5.4 Lobe de la corolle : nombre de couleurs de la face supérieure (non compris les nervures) (17)		
une		1[]
deux		2[]
plus de deux		3[]

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.5(i) Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure (18)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
.....		
5.5(ii) Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure (18)		
blanc		1[]
jaune		2[]
jaune orangé		3[]
rouge		5[]
rose bleu		6[]
rouge bleu		7[]
rouge pourpre		8[]
pourpre		9[]
violet		10[]
violet bleuté		11[]
autre couleur (préciser)		
.....		
5.6 Lobe de la corolle : netteté des nervures sur la face supérieure (21)		
absente ou très peu nette	Sunbelkuho	1[]
peu nette	Sunbelkubu	3[]
moyenne	Lazzpersa	5[]
forte	KLEC00070	7[]
très forte		9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère (s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>(Exemple)</i>	<i>Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure</i>	<i>blanc</i>	<i>rose-bleu</i>
Comments :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Conditions particulières pour l'examen de la variété</p> <p>7.2.1 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>7.2.2 Dans l'affirmative, veuillez préciser :</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de la dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		
<p>9. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :</p> <p>Nom du demandeur <input data-bbox="539 1868 1426 1928" type="text"/></p> <p>Signature <input data-bbox="424 1944 983 2004" type="text"/> Date <input data-bbox="1134 1944 1426 2004" type="text"/></p>		